



SELARL DALMAIS PEIXOTO DE PREVAL

Huissiers de Justice associés
41, rue Paul Chenavard – BP 1211
69201 LYON Cedex 01
Tél. : 04 78 28 58 65
Fax : 04 78 29 11 32
huissiers@dalmAIS.fr

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ ET LE ONZE DÉCEMBRE

A LA REQUETE DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE "LES SYMPHONIES VOL 2 GARAGES" 3-7 Boulevard Edouard Herriot, 6 rue Michel Petrucciani 69800 SAINT-PRIEST

ayant pour syndic en exercice la société dénommée FONCIA LYON, société par actions simplifiée à associé unique - administrateur de biens – syndic - immatriculée au RCS de LYON sous le n°973 502 719 ayant son siège social 3/5, rue de Genève (Angle 11, rue Jean Novel) 69006 LYON (entrée 12 avenue Antoine Dutrievoz 69100 VILLEURBANNE) agissant poursuites et diligences de son Président en exercice, domicilié en cette qualité audit siège

Ayant pour avocat constitué et avec élection de domicile le cabinet S.E.L.A.R.L. JUGE FIALAIRE AVOCATS, représenté par Maître Sophie JUGE, Avocat au Barreau de LYON, Toque 359, y demeurant 37 rue de la République 69002 LYON.

AGISSANT EN VERTU ET POUR L'EXECUTION :

L'expédition exécutoire d'un jugement par défaut et en dernier ressort rendu par le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LYON - TRIBUNAL DE PROXIMITÉ DE VILLEURBANNE le 28 août 2023 signifié en date des 11 et 16 octobre 2023 et aujourd'hui définitif.

Un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 27 novembre 2025

LESQUELS ME REQUIERENT :

De bien vouloir procéder à l'état descriptif du bien immobilier suivant :

DESIGNATION**Désignation de l'ENSEMBLE IMMOBILIER dont dépendent les BIENS :**

Dans un ensemble immobilier dénommé "Les Symphonies" situé à SAINT PRIEST (69800) secteur 2 de la ZAC MOZART, 3 et 7 boulevard Edouard Herriot et 6 rue Michel Petrucciani.

Précision étant ici faite que les deux halls d'entrée de l'immeuble, porteront les entrées suivantes :

- 6 rue Michel Petrucciani pour le hall A,
- et 3 Boulevard Edouard Herriot pour le hall B.

Ledit ensemble immobilier devant comprendre après son achèvement la construction d'un immeuble d'habitation et de commerces sur deux niveaux de sous-sols à usage de stationnement.

L'immeuble est constitué de locaux commerciaux en rez-de-chaussée et de 3 corps de bâtiment à usage d'habitation (dénommés "blocs A, B et C) à partir du 1er étage avec jardin aromatique central en terrasse à usage des blocs A et B.

Les "blocs A et B", comprenant 39 logements en accession sociale divisés en copropriété, sont desservis par deux halls d'entrée au 3 boulevard Herriot et au 6 rue Michel Petrucciani. Ce bloc appartient au volume n°4 de l'ensemble immobilier « Les Symphonies »

Le "bloc C", au 7 boulevard Edouard Herriot, comprend 23 logements locatifs sociaux.

Les deux niveaux de sous-sols comprennent emplacements de stationnement et locaux divers qui ont fait l'objet également d'une division en copropriété et appartiennent au volume 2, à l'exception des locaux chaufferie et zones de stationnement "2 roues", d'intérêts collectifs à l'ensemble immobilier.

Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
CV	219	Bd Edouard Herriot	00ha 15a 81ca
CV	221	43 rue Henri Maréchal	00ha 03a 54ca
Total surface :			00ha 19a 35ca

Précision étant ici faite que les volumes 2 et 4 ont la même assise cadastrale.

DANS LE VOLUME 2**Désignation des BIENS :****LOT NUMERO QUATRE-VINGT UN (81) :**

Au 2ème sous-sol, un garage portant le n° 40 sur les plans d'architecte, accessible pour les piétons par trois cages d'escaliers dénommées "SA" depuis la rue Michel Petrucciani, "SB" et "SC" depuis le boulevard Edouard Herriot, et pour les véhicules par la rampe d'accès depuis la rue Michel Petrucciani.

Et les 25/2.000ème des droits fonciers attachés au VOLUME 2 et des parties communes générales.

C'EST POURQUOI DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, soussignée **Constance DE PREVAL** Commissaire de justice associée au sein de la SELARL DALMAIS PEIXOTO DE PREVAL, titulaire d'un office de Commissaires de Justice près le Tribunal judiciaire de LYON, y demeurant 41, rue Paul Chenavard, BP 1211, 69201 LYON Cedex 01,

ME SUIS RENDU CE JOUR :

3-7 Boulevard Edouard Herriot, 6 rue Michel Petrucciani 69800 SAINT-PRIEST

EN PRESENCE DE :

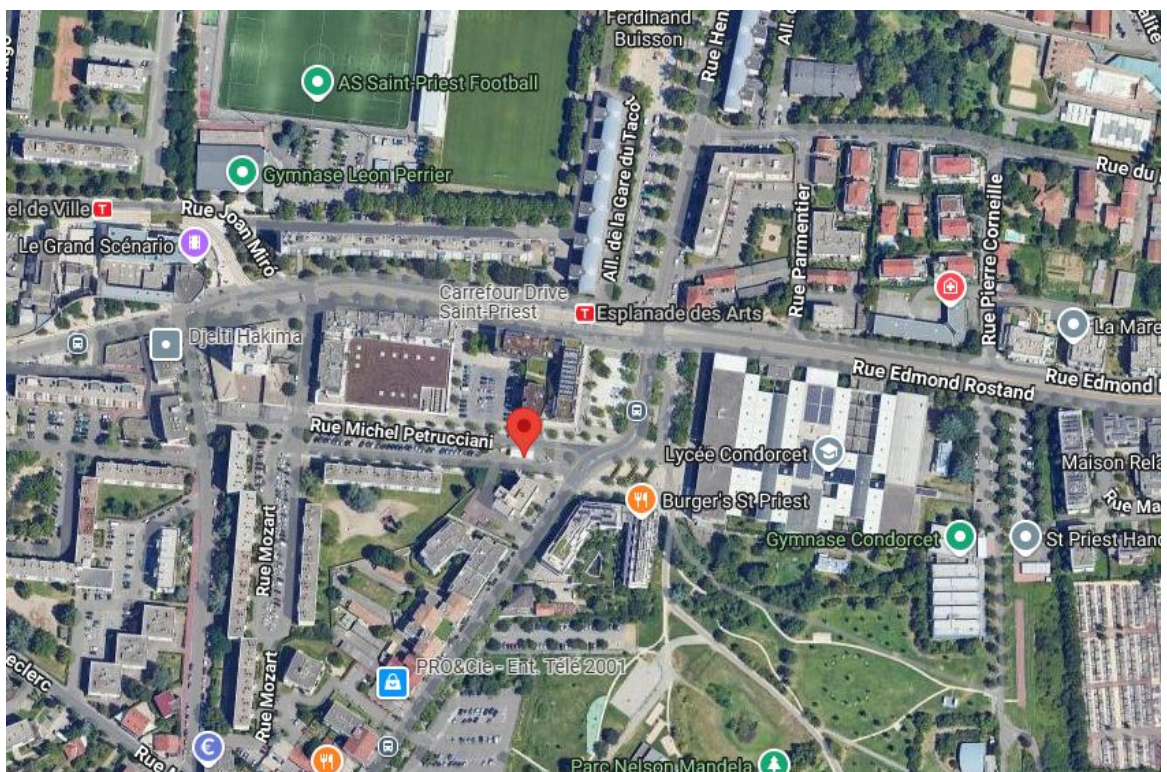
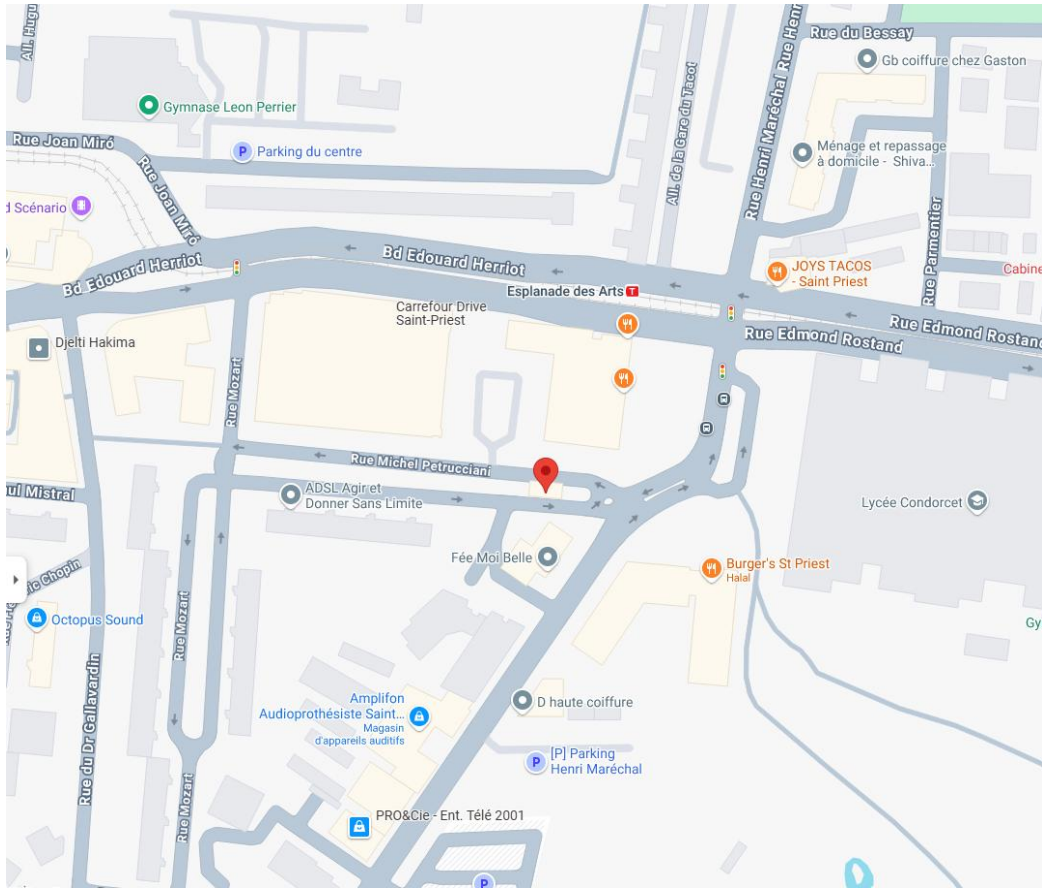
- Monsieur XX serrurier
- Monsieur XX, diagnostiqueur
- Mesdames XX, témoins

STEPH...

J'AI PROCÉDÉ AUX PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUIVANT :

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

Quartier :



Le syndic est la société FONCIA LYON.

La copropriété est située à l'angle de la rue Michel Petrucciani et de la Place des nations.

Sont situés à proximité immédiate de nombreux commerces ainsi que le tramway T2.

L'entrée s'effectue au n°6 de la rue Michel Petrucciani.

Les parties communes de l'immeuble sont en bon état.

DESCRIPTION DES LOTS SAISIS

Il s'agit d'un box fermé situé au deuxième sous-sol de l'immeuble.

Il s'agit de la porte n°40.

La porte est en bon état et se manipule normalement. L'intérieur du garage est vide.

Le sol, les murs et le plafond sont à l'état brut et dans un bon état général.

Il n'y a pas d'arrivée électrique à l'intérieur de celui-ci.



Photo n°1



Photo n°2



Photo n°3



Photo n°4



Photo n°5



Photo n°6

TELLES SONT MES CONSTATATIONS

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.



Constance DE PREVAL